

Des Étatsuniens impliqués dans l'incursion maritime sont condamnés au Venezuela



Caracas, 11 mai (RHC)- Le Tribunal Suprême de Justice du Venezuela a dicté sentence contre les deux ressortissants étasuniens, Luke Denman et Airan Berry, impliqués dans l'incursion maritime dans l'état de La Guaira le 3 mai.

« Le Tribunal 4 National en matière de Terrorisme et de Délits Associés, a décrété la mesure de privation judiciaire préventive de liberté des citoyens de nationalité nord-américaine Luke Alexander Denman et Airan Berry, pour de présumés délits de terrorisme, de trafic illicite d'arme de guerre pour association de malfaiteurs » signale le communiqué diffusé par le tribunal Suprême de Justice.

Selon le texte, la même condamnation a été infligée à José Socorro Fernández et à Martín Álvarez García, pour de présumés délits de trahison à la patrie, rébellion et conspiration avec un gouvernement étranger.

Sur la liste des personnes privées de liberté figurent aussi José Alvarado, Wilmer Salinas, Anderson Ríos, Gustavo Hernández, Cosme Alcalá, Raúl Manzanilla, Antonio Sequea, Rodolfo Rodríguez, Jefferson Díaz, Josnars Adolfo Baduel, Víctor Pimienta Salazar et Fernando Noya, ainsi que 14 autres

individus.

Ils ont tous été inculpés pour les délits présumés de terrorisme, de trafic illicite d'armes de guerre et association de malfaiteurs au détriment de l'État vénézuélien.

Des fonctionnaires de la Garde Nationale bolivarienne relevant de la Force Armée Nationale bolivarienne ont signalé que trois vedettes de combat aux couleurs de l'armée colombienne ont été saisies dans le fleuve Orénoque.

Pour sa part, le président vénézuélien a annoncé l'arrestation de trois autres terroristes impliqués dans l'incursion de l'état de Guaira.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/222347-des-etasuniens-impliques-dans-lincursion-maritime-sont-condamnes-au-venezuela>



Radio Habana Cuba